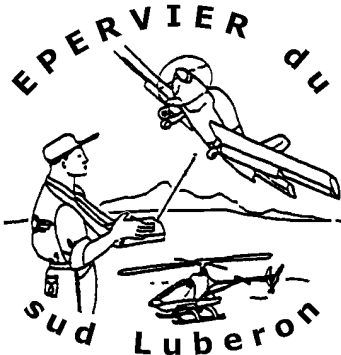


Club d'aéromodélisme Epervier du sud Luberon – FFAM 3020/0347/84  
C/° ARNOULD Philippe  
Quartier des Péliboux  
84240 La Tour d'Aigues  
Tél. : 06.81.21.75.89 ou 04.42.25.12.80  
<http://epervier.sudluberon.free.fr/>  
Mel : [epervier.sudluberon@free.fr](mailto:epervier.sudluberon@free.fr)  
Mel avec pièce jointe : [fichier.arnould@free.fr](mailto:fichier.arnould@free.fr)

le 16 août 2004



Mairie de Pertuis  
Monsieur le Maire  
BP 37  
84121 Pertuis cedex

A l'attention de Monsieur le Maire **André BOREL**

N/ref : MaiPer04-4.doc

Objet : sécurité menacée au Farigoulier suite à des dégradations volontaires

Monsieur le Maire,

Nous remercions le service des sports pour toutes les actions entreprises en vue d'améliorer la sécurité pour toutes les activités sportives qui se déroulent au Farigoulier.

Néanmoins, deux faits divers récents viennent réduire cette sécurité :

- réalisation de feux sous les arbres du parking à aéromodèles,
- les grilles qui séparaient le champ de tir de la piste d'aéromodélisme, ont été subtilisées.

En ce qui concerne les foyers, ceux-ci ont été réalisés durant la dernière semaine de juillet. La situation telle qu'elle a été découverte début août, a été laissée en l'état pour les deux raisons suivantes :

- faire constater par vos services ces foyers qui sont un risque d'incendie, alors qu'un récent arrêté préfectoral les interdit durant l'été. Il est à signaler qu'une forêt classée Biotop est à moins de 200 m sous les vents dominants de ces foyers.
- rendre l'endroit peu accueillant en laissant les débris (bouteilles, bidons et sacs en plastique, ...) qui avaient été abandonnés au même moment très certainement par le même groupe d'individus. Il est à noter que d'autres débris ont été ajoutés durant le soir du 15 août. Des bris de verre jonchent le sol, ce qui est une menace pour la sécurité en cas de chute. Il est prévu de réaliser un nettoyage dès que la rentrée scolaire aura eu lieu.

Voici différentes propositions d'action :

Serait-il possible d'augmenter le nombre de rondes de surveillance de la part de la police municipale dans ce secteur les vendredi, samedi et dimanche soir durant les congés scolaires ?

Est-ce que vos services peuvent nous mettre à disposition pour le dimanche 5 septembre des bennes à ordures ?

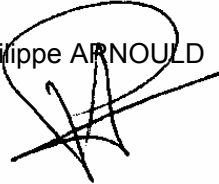
Pouvez-vous mettre en place des panneaux pour indiquer :

- l'interdiction d'allumer des feux en forêt suite à l'arrêté préfectoral SI2003-03-14-0020-DDAF ?
- le danger à rentrer dans la zone de tir du fait de l'absence des grilles ?

Dans l'attente de vous lire, nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Le Président

Philippe ARNOULD



Copies : Service des sports, CRAM PACA, Moto-club, MBCP, CTP, SMAVD

Foyer n°1 sous  
des arbres



Foyer n°2 sous  
des arbres

Débris laissés  
volontairement  
(voir texte)

